



## Assistante maternelle non fumeuse

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 13 juin 2007

---

Bonjour ; Je suis assistante maternelle je ne suis pas fumeuse mais mon copagnon fume. Savez vous quel est la meilleure méthode pour aborder le sujet sans refroidir les parents. Il a toujours fumé dans le salon et ne fume pas quand l'enfant est dans la pièce. Et quand il est présent dans l'appartement et qu'il est tout seul dans le salon il allume une bougie. On m'a fait comprendre que ça pourrait me faire perdre mon agrément. Votre réponse sera la bienvenue. A bientôt. Une assistante maternelle

### Réponse :

- De manière très claire, oui vous risquez de perdre votre agrément si l'on se rend compte que vous recevez des enfants dans une ambiance enfumée. Très clairement aussi, la bougie allumée ne purifie absolument pas cette atmosphère enfumée.
- Ces seules raisons devraient suffire à convaincre votre compagnon de ne pas fumer chez vous car ce sont des raisons objectives avec des conséquences précises.
- Par contre, l'éventuelle décision d'arrêter ou de diminuer la consommation de tabac appartient à votre compagnon et toute incitation de votre part aura un effet néfaste.
- Etablissez le cadre de vos obligations et tentez de trouver avec votre compagnon des solutions acceptables pour qu'il puisse continuer à assouvir son besoin tout en respectant vos obligations professionnelles.